

## Fiche de données de sécurité

### LHMT 68

Remplace la date: 22/02/2019

Date de révision: 09/07/2020

Version: 3.0.0

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: LHMT 68

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Lubrifiant.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### Fournisseur

Société: SKF MAINTENANCE PRODUCTS  
Adresse: P.O. Box 2350  
Code postal: 3430 DT  
Ville: Nieuwegein  
Pays: PAYS-BAS  
E-mail: sebastien.david@skf.com  
Téléphone: +31 306307200  
Page de garde: www.skf.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA (INRS))

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges.

Effets nocifs les plus graves: Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit ne doit pas être classé comme dangereux selon la classification et les règles d'étiquetage relatives aux substances et aux mélanges.

##### 2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

Commentaires sur les ingrédients: Les huiles minérales dans le produit contient < extrait de DMSO 3% (IP 346).

#### SECTION 4: Premiers secours

## Fiche de données de sécurité

### LHMT 68

Remplace la date: 22/02/2019

Date de révision: 09/07/2020  
Version: 3.0.0

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation:</b>	Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
<b>Ingestion:</b>	Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
<b>Contact cutané:</b>	Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
<b>En général:</b>	En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:** Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non-inflammable mais combustible. Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé, et les gaz toxiques suivants peuvent se former : Gaz nitreux/ Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi que des gants résistants aux produits chimiques.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes:** Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. Mettre des gants.

**Pour les secouristes:** En plus de ce qui précède: Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon.

# Fiche de données de sécurité

## LHMT 68

Remplace la date: 22/02/2019

Date de révision: 09/07/2020

Version: 3.0.0

### 6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés. Aménager un accès à l'eau courante ainsi qu'un accès au rince-œil. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas stocker avec: Oxydants/ Acides.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>Limite d'exposition professionnelle:</b>	Ne contient aucune substance exigeant une mention obligatoire.
<b>Méthodes de mesure:</b>	Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes aux limites d'exposition professionnelle en vigueur.
<b>Base légale:</b>	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (Décret 2019-1487 du 27 décembre 2019).

### 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques appropriés:</b>	Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.
<b>Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage:</b>	Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.
<b>Equipement de protection individuelle, protection des mains:</b>	Mettre des gants. Type de matériau: Nitrile. Durée de pénétration: > 60 min min. La conformité et la durabilité d'un gant dépend de l'usage qui en est fait, notamment la fréquence et la durée du contact, l'épaisseur du matériau dans lequel est fabriqué le gant, sa fonctionnalité et sa résistance chimique. Toujours demander conseil auprès du fournisseur de gants.
<b>Equipement de protection individuelle, protection respiratoire:</b>	Non exigé.  S'il existe un risque de formation de vapeurs d'aérosol, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre P2. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN 136/140/145.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:</b>	S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

# Fiche de données de sécurité

## LHMT 68

Remplace la date: 22/02/2019

Date de révision: 09/07/2020

Version: 3.0.0

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
Etat	Liquide
Couleur	Marron
Odeur	Caractéristique
Solubilité	Aucune donnée
Propriétés explosives	Aucune donnée
Propriétés oxydantes	Aucune donnée

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
Point de congélation	Aucune donnée	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée	
Point d'inflammation	≥ 200 °C	ISO 2592 (vase ouvert)
Taux d'évaporation	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	Aucune donnée	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Seuil olfactif	Aucune donnée	

#### 9.2. Autres informations

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Viscosité cinématique	68 mm <sup>2</sup> /s	(40 °C)
Densité	0,88 g/cm <sup>3</sup>	(20 °C)

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réagit avec: Oxydants/ Acides.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

## Fiche de données de sécurité

### LHMT 68

Remplace la date: 22/02/2019

Date de révision: 09/07/2020

Version: 3.0.0

#### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants/ Acides.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose lorsqu'il est brûlé ou chauffé à de fortes températures, et les gaz toxiques suivants peuvent se former: Gaz nitreux/ Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë - par voie orale:** L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une gêne. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Toxicité aiguë - par voie cutanée:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Toxicité aiguë - par inhalation:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Corrosion/irritation cutanée:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:** Peut provoquer une irritation de l'oeil. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Sensibilité respiratoire et cutanée:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Mutagénicité sur les cellules germinales:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Propriétés cancérigènes:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Toxicité pour la reproduction:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Exposition STOT unique:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. L'inhalation du produit atomisé peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures.

**Exposition STOT répétée:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Danger par aspiration:** Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

**Autres effets toxicologiques:** Aucun connu.

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas supposé biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

## Fiche de données de sécurité

### LHMT 68

Remplace la date: 22/02/2019

Date de révision: 09/07/2020

Version: 3.0.0

Aucune bioaccumulation envisagée.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Les produits à base de pétrole peuvent provoquer une pollution des sols et des eaux.

Classification selon la directive de l'eau allemande (WGK): 1

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il ne répond pas aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, régionale et nationale. Il est possible que la réglementation locale soit plus stricte que les exigences régionales ou nationales. Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable. L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

**Catégorie de déchet:**

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 16 05 09 produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08

Solution absorbante/vêtement pollués par le produit: Code CED: 15 02 03 Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

**14.1. Numéro ONU:** Ne s'applique pas.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** Ne s'applique pas.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Ne s'applique pas.

**14.4. Groupe d'emballage:** Ne s'applique pas.

**14.5. Dangers pour l'environnement:** Ne s'applique pas.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Ne s'applique pas.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Dispositions spéciales:** Tableau maladie professionnelle n°36.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

## Fiche de données de sécurité

### LHMT 68

Remplace la date: 22/02/2019

Date de révision: 09/07/2020

Version: 3.0.0

**Autres informations:** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

#### SECTION 16: Autres informations

##### Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
3.0.0	02/07/2020	Bureau Veritas HSE - DOL	1-5, 7-12, 16

**Abréviations:**  
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
 vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative  
 STOT: Specific Target Organ Toxicity

**Autres informations:** Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

**Conseils de formation:** Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

**Méthode de classification:** Calcul basé sur les dangers de composants connus.

**Langue du document:** FR